

des vœux non seulement pour votre bonheur personnel mais aussi pour le succès de votre administration épiscopale.

Nous n'ignorons pas la grandeur du fardeau qui vous est confié, ni la sublimité des fonctions de votre saint ministère. Conserver l'intégrité de la foi, faire régner l'harmonie, la paix et la charité dans un diocèse si vaste et où se meuvent tant d'éléments différents par l'origine, par la langue et les croyances, c'est une tâche redoutable assurément ; mais le Saint-Père a jugé, par vos antécédents, que vous aviez la sagesse et la prudence nécessaires pour la bien remplir, et par conséquent, notre devoir à nous, nous le savons, sera de vous faciliter l'accomplissement de vos fonctions par une soumission prompte et complète à toutes vos instructions et à tous vos conseils.

Monseigneur, veuillez le croire, le respect et le dévouement des catholiques de Montréal pour vos vénérés prédécesseurs, se reportent dès maintenant sur vous avec la même confiance et l'intime conviction que vous resterez à la hauteur de ces distingués prélats, dans le maintien de la discipline et le développement des œuvres diocésaines déjà si multiples et si fécondes. En effet, la foi catholique n'a rien perdu de sa vivacité dans notre Province, et le premier pasteur de ce diocèse peut compter, comme ses illustres prédécesseurs, sur le concours empressé de tous les fidèles.

Monseigneur, la part éminente que vous avez prise à l'œuvre si importante de l'instruction publique, nous est en particulier une garantie que, sous votre épiscopat, la cause de l'éducation trouvera toujours dans l'archevêque de Montréal un protecteur éclairé. Nos lois d'éducation, comme les institutions humaines sont susceptibles sans doute de perfectionnement ; mais elles sont justes en principe, et appropriées aux besoins du pays. En même temps que ces lois répondent aux légitimes aspirations des différentes classes de la société, elles assurent à tous l'enseignement religieux, par le contrôle que chaque dénomination exerce sur ses propres écoles.

Et nous nous faisons un devoir de le proclamer ici hautement : au point de vue de notre autonomie nationale, ce contrôle est essentiel. C'est au clergé que nous sommes redevables de cette éducation solide et soignée qui nous place au premier rang parmi les sujets britanniques de ce continent ; c'est par lui et avec lui que nous nous y maintiendrons :

Religion et patrie, voilà notre devise !

---